

BUDGET PARTICIPATIF 2021 DE LA COMMUNE DE CANÉJAN



DU 10 SEPT. AU 10 OCT. 2021
JE VOTE POUR MES 3 PROJETS PRÉFÉRÉS

Sur la plateforme en ligne : **jeparticipe.canejan.fr**
et dans les structures participantes : Mairie, CCAS, Médiathèque et Spot



PLUS D'INFOS : Mairie de Canéjan au 05 56 89 08 60
<https://jeparticipe.canejan.fr> • Mail : budgetparticipatif@canejan.fr

LE
SAMEDI 11 SEPTEMBRE,
JE VOTE LORS
DU FORUM
DES ASSOCIATIONS
(de 10h à 17h, complexe
Pierre Meunier).

Pour la seconde édition du Budget participatif de Canéjan, 33 projets ont été déposés par les habitants entre le 5 avril et le 28 mai !

Ces projets ont été examinés jusqu'au 16 juillet par les services municipaux pour contrôler leur bon respect du règlement et leur faisabilité technique. **Le comité citoyen de suivi du Budget participatif s'est réuni pour valider les projets retenus dont la liste définitive sera publiée au plus tard le 3 septembre.**

1/ JE DECOUVRE LA LISTE DES PROJETS SOUMIS AU VOTE DES HABITANTS !

La liste des projets soumis au vote est publiée au plus tard le 3 septembre sur la plateforme : <https://jeparticipe.canejan.fr>

2/ JE PRENDS CONNAISSANCE DES MODALITES DE VOTE !

Tous les habitants à partir de 13 ans, sans condition de nationalité, peuvent voter pour leurs 3 projets préférés sur le site <https://jeparticipe.canejan.fr> ou en déposant, **du 10 septembre au 10 octobre**, un bulletin de vote papier dans l'un des lieux retenus pour la votation (cf. ci-après).

Chaque participant dispose de **6 points répartis ainsi** : votre choix n°1 obtient 3 points, votre choix n°2 obtient 2 points et votre choix n°3 obtient 1 point.

Attention, chaque Canéjanais ne peut voter qu'une seule fois et **doit impérativement choisir 3 projets différents** sous peine de nullité du vote.

3/ JE VOTE ! DU 10 SEPT. AU 10 OCT. !

Deux options s'offrent à vous ! :

- Le vote **en ligne** sur la plateforme : <https://jeparticipe.canejan.fr>

- Le **vote papier** dans les structures suivantes : Mairie, CCAS, Médiathèque et Spot (aux heures habituelles d'ouverture), ainsi que **le 11 septembre à l'occasion du Forum des Associations, organisé par la Commune, de 10h à 17h, sur le complexe Pierre Meunier.**

Pour le vote par bulletin papier, veillez à bien renseigner vos nom, prénom, adresse et date de naissance. Les bulletins de vote seront directement disponibles sur place.

4/ LES RESULTATS DU VOTE

Les résultats seront publiés en ligne dans les jours suivant la clôture du vote.



**NOUVEAU
CETTE ANNÉE !**

**Un «Prix jeunes» sera attribué
au projet préféré des 13-25 ans !
Jeunes Canéjanaises et
Canéjanais, mobilisez-vous !**

jeparticipe.canejan.fr • Pour toute question : jeparticipe@canejan.fr

Mairie de Canéjan : 05 56 89 08 60